

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Gérin-Lajoie,
tenue 26 juin 2024, au Restaurant Vieux Duluth-Châteauguay, à 18h00.

Présences :

Madame Brigitte Bisailon, parent
Madame Jessica Boisvert, directrice adjointe
Madame Annie Comtois, psychoéducatrice
Madame Sandra Gagné, parent
Madame Camille Lalonde, enseignante
Madame Cynthia Lamontage, parent
Madame Jessica Lamoureux, parent
Madame Suzie Lamoureux, enseignante
Madame Carolina Massarelli, parent
Monsieur Antoine Leblanc, directeur

1. Mot de bienvenue et présence

Accueil des membres

Madame la présidente, Cynthia Lamontagne, souhaite la bienvenue à tous les membres.

Ouverture de la séance

La réunion débute formellement à 18h20.

2. Vérification de la procédure de convocation

Nous avons quorum.

3. Questions du public

Nous n'avons pas de public.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Sandra Gagné demande d'ajouter un point à l'ordre du jour, soit l'adoption du procès-verbal la rencontre précédente, celle du 11 juin passé. Le tout est accepté à l'unanimité.

4.1 Lecture de l'ordre du jour : Madame Annie Comtois propose l'adoption de l'Ordre du jour, Madame Sandra Gagné appuie.

4.2 Adoption du procès-verbal de la réunion du 11 juin 2024 : Madame Carolina Massarelli propose l'adoption du procès-verbal du conseil d'établissement précédent, Madame Suzie Lamoureux appuie.

5. Liste des cahiers d'apprentissage et fournitures scolaires 2024-2025 : Groupe GATSA-préscolaire

Madame Jessica Boisvert, directrice adjointe, effectue une brève présentation.

Madame Jessica Lamoureux approuve le tout, quant à elle, Madame Camille Lalonde appuie.

6. Code de vie-reconduite

Monsieur Leblanc, directeur, présente le Code de vie pour l'année scolaire 2024-2025. Essentiellement, tout y est reconduit.

Il mentionne également la nuance concernant les cellulaires à l'école, et ce, à des fins pédagogiques, élément abordé par le Ministre de l'Éducation, Monsieur Drainville. À proprement parler, cette notion ne fait pas partie du Code de vie.

Madame Brigitte Bisailon approuve la reconduite du Code de vie, quant à elle, Madame Suzie Lamoureux appuie.

7. Programme d'activités du service de garde

C'est avec enthousiasme que Madame Jessica Boisvert présente le Programme d'activités du service de garde. Il s'agit d'un programme similaire à celui de l'an passé. 215 élèves sont inscrits et ont fréquenté le service de garde cette année. Les thématiques mensuelles ainsi que les activités spéciales et les sorties ont et seront toujours au rendez-vous lors des journées pédagogiques. Cependant, certains changements s'effectueront quant aux sorties afin que les coûts demeurent raisonnables, voire abordables. Autrement, il est à noter que 100 élèves fréquentent le service de garde lors des journées pédagogiques, de ce nombre, une vingtaine d'élèves s'inscrivent aux journées pédagogiques, sans qu'ils ne soient formellement inscrits au service de garde. Lors des journées pédagogiques où une sortie a lieu, approximativement une vingtaine d'élèves restent à l'école à titre alternatif.

Quelques échanges entre les membres s'en suivent, plusieurs se disent satisfaits de l'offre de services et de l'éventail d'activités offertes aux élèves. Le service de garde est apprécié.

Madame Annie Comtois approuve, quant à elle, Madame Sandra Gagné appuie.

8. Bilan annuel

C'est avec fierté que Monsieur Leblanc, directeur, présente le Bilan annuel de l'année scolaire 2023-2024. Les activités pour soutenir la réussite éducative et favoriser l'engagement sont énumérées, ces activités viennent honorer les valeurs de collaboration, d'engagement et de respect que s'affaire à promouvoir l'école. Par la

suite, quelques mesures pour soutenir la réussite scolaire des élèves sont partagées, s'ensuit finalement la notion de formation continue du personnel scolaire.

Les membres soulignent l'effet positif de l'augmentation de la visibilité de la direction dans l'école, notamment le matin, lors de l'arrivée des élèves où il n'était pas rare de croiser Monsieur Leblanc dans les couloirs à saluer les élèves. La direction est une partie intégrante de l'école et cette visibilité leur assure une accessibilité et un respect naturel. Monsieur Leblanc souhaite également souligner le travail de Madame Jessica Boisvert qui a su tout mettre en œuvre afin d'assurer une transition harmonieuse entre l'ancienne et la nouvelle direction.

9. Autres sujets

9.1 **Correspondance de la présidence** : Rien en ce sens.

9.2 **Comité de parents** : **Les rencontres sont terminées, elles reprendront l'an prochain**

9.3 **Mot de l'équipe-école** : Rien en ce sens

9.4 **Mot de la direction** : Un bel été est souhaité à tous avec un plaisir partagé de se retrouver lors de la rentrée.

10. Levée de la rencontre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

Carolina Massarelli, secrétaire.